

La rougeole est de retour, faites-vous vacciner ! La vaccination est la meilleure protection.

Marseille, le 8 mars 2019.

Une recrudescence de cas de rougeole touche actuellement la France. Ce retour de la rougeole confirme la forte remontée de cette maladie dans notre pays et l'insuffisance de la couverture vaccinale.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, **28 cas ont été déclarés** à l'ARS Paca. De plus, une épidémie dans le Var a concerné 15 enfants. Parmi les cas déclarés, près de 3 personnes sur 4 n'étaient pas vaccinées et 1 personne sur 4 avait reçu une seule dose de vaccin.

Dans ce contexte, l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) rappelle que la vaccination est la seule protection individuelle et collective contre la rougeole.

La vaccination rougeole-oreillons-rubéole (ROR) est la meilleure protection.

Elle est bien tolérée et efficace. Elle permet de se protéger et de protéger son entourage. L'Assurance Maladie prend en charge à 100 % les 2 doses du vaccin ROR pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans afin d'encourager la vaccination des enfants et le rattrapage de vaccination des adolescents.

Rougeole : une maladie infectieuse très contagieuse

La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses (dix fois plus que la Grippe). C'est une infection virale dont la transmission se fait essentiellement par voie aérienne. Le virus se transmet soit directement à partir d'un malade soit parfois indirectement en raison de sa persistance dans l'air ou sur une surface contaminée par des sécrétions nasales. La phase de contagiosité est maximale de 5 jours avant l'éruption, et jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption. Les complications sont plus fréquentes et sévères chez les très jeunes enfants et les jeunes adultes.

Pour éviter la contagion, le port d'un masque chirurgical constitue un bouclier de protection, notamment lorsqu'on est en contact avec des personnes fragiles.

Les symptômes de la rougeole :

- la période d'incubation dure 10 à 12 jours.
- la phase d'invasion dure 2 à 4 jours : elle se manifeste principalement par l'apparition d'une fièvre modérée (entre 38° et 39°) suivie de toux, de rhinite et de conjonctivite et d'une grande fatigue générale. Le signe de Koplik est typique : semis de petits points blancs à l'intérieur de la joue.
- après exposition, le délai d'apparition de l'éruption (plaques rouges) est de 14 jours en moyenne (de 7 à 18 jours).
- l'éruption dure 5-6 jours. Elle débute au niveau de la tête et s'étend progressivement de haut en bas et vers les extrémités, en 3 jours.

Une maladie à déclaration obligatoire

Pour rappel, la rougeole est une maladie à déclaration obligatoire par les professionnels de santé, auprès de l'ARS Paca.

L'objectif est de détecter et de déclarer cette maladie pour agir et prévenir les risques d'épidémie, mais aussi pour analyser son évolution dans le temps.

Repères sur le calendrier vaccinal

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la vaccination contre la rougeole est obligatoire et conditionne l'entrée en collectivité pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.

Le schéma vaccinal s'effectue selon le calendrier suivant :

- Enfants âgés de 12 à 24 mois : une dose de vaccin à 12 mois et une 2^{ème} dose entre 16 et 18 mois.
- Enfants accueillis en collectivité avant l'âge d'un an : une dose de vaccin à 9 mois et une 2^{ème} dose entre 12 et 15 mois.
- Personnes nées depuis 1992 et âgées de plus de 24 mois, deux doses de vaccin à au moins un mois d'intervalle.
- Personnes nées entre 1980 et 1991 n'ayant jamais été vaccinées contre la rougeole : une dose de vaccin.